



N° ENV/2012/52

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	12 septembre 2012 12 septembre 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 44 Votants : 45
---	--	---

Séance du 21 septembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vendredi vingt et un septembre deux mille douze à dix huit heures trente, à l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Madame Eliette ITALIANO, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSEIJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
M. Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
M. Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, a donné pouvoir à Mme Valérie BRUSIN
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Monsieur Louis BOUCHERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Marché pour le quai de transfert et le transport des déchets ménagers (résiduel et sélectif) - annule et remplace la délibération n° ENV/2011/57

OBJET : Marché pour le quai de transfert et le transport des déchets ménagers (résiduel et sélectif) - annule et remplace la délibération n° ENV/2011/57

Vu le code des marchés publics

Vu la délibération du 28 novembre 2011, n° ENV/2011/57

Considérant la nécessité de disposer d'un quai de transfert ainsi que le transport des déchets de ce quai aux sites de traitement pour réduire les frais induits par le transport sur le service collecte en régie de la CCJ,

Considérant l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant que la CCJ collecte également les déchets recyclables en porte à porte, augmentant ainsi les tonnages, l'augmentation du coût estimé à 325 000 € H.T., pour une durée de 3 ans

Considérant que les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2013 ainsi qu'aux exercices suivants,

Considérant que l'attribution du marché se fera conformément à l'avis de la Commission d'appel d'offres,

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **annule** la délibération n° ENV/2011/57

- **autorise** le président à lancer le marché comme suit :

Marché en procédure d'appel d'offres, pour une durée de 3 ans avec un coût estimé de 325 000 € HT.

- **autorise** le président à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Pour copie conforme,

Le Président,

Nicolas BRET



Date de réception

par la Préfecture : 11/10/2012

date de publication :

15/10/2012